



CTL 16 OCTOBRE 2014

Ordre du jour :

1) Procès-verbaux des 27 mai et 8 juillet 2014

2) Ponts naturels 2015

3) Réorganisation du réseau

3a) Fusion des SIE Brestois

- Fusion des SIE Brest Ponant et Brest Abers. Nouveau nom : SIE de Brest Iroise

- Fusion des SIE de Brest Kergaradec et Brest Rade. Nouveau nom : SIE de Brest Elorn

3b) Transfert de la gestion hospitalière de la trésorerie de Lanmeur à la trésorerie de Morlaix municipale

3c) Transfert de la gestion hospitalière de la trésorerie de Lesneven à la trésorerie de Brest CHU

3d) Fusion de la trésorerie SPL de Saint-Thegonnec avec celle de la trésorerie de Morlaix- banlieue

Points pour information :

4) Bilan de la campagne IR

5) Suites données aux projets de restructurations déjà présentés.

SIE :Après lecture des déclarations liminaires, la CGT est intervenue dans le cadre de la fusion des SIE pour dénoncer, de son analyse, le risque majeur constitué au-delà de la fusion par la disparition des secteurs et la mise en place de méthodes de travail nouvelles.

La volonté de l'Administration se traduit donc par une disparition programmée des secteurs et par l'émergence d'ateliers de production ou en terme choisi : polyvalence d'équipes sur l'ensemble du portefeuille.

Les documents de travail remis ne démontrent en rien la pertinence de ce nouveau schéma. Pour la CGT la démarche de l'Administration est claire : par l'industrialisation des tâches et la disparition des secteurs, le navire SIE doit pouvoir affronter les suppressions d'emplois et le gel des postes (consécutifs aux départs en retraite à venir..).

Un argument majeur mis en avant par la direction : l'informatique est structurante, l'application GESPRO ne permettant pas une individualisation par secteur, ceux qui ont suivi le stage GESPRO savent que cet argument ne tient pas. De plus, à l'heure où le groupe de travail national sur les SIE est boycotté, la DDFIP 29 paraît bien zélée.

Dans les SIE brestois ce qui se profile est une véritable perte d'autonomie dans le travail, un risque de défiscalisation des agents coupés des tenants et des aboutissants de leur travail sans portefeuille de dossiers à gérer devenant uniquement des gestionnaires de listes à traiter selon un séquençage préétabli par la hiérarchie. On se dirige vers la mise en place d'un front office et d'un back office au sein duquel apparaîtra une méthode de travail prônée par la direction : la pioche. Cette perte d'autonomie dans le travail (organisée en fonction de priorités statistiques) vise -t-elle à nous permettre de laisser notre cerveau au vestiaire en traitant des listes de manière industrielle, sans portefeuille de dossiers ?

Pour la Directrice cette fusion a du sens car elle met en place des équipes plus structurées au sein de 3 pôles métiers : pôle gestion, pôle appui et soutien et pôle spécialisé (comptabilité).

La CGT a dénoncé ce schéma du futur SIE : la méthode de la pioche ne peut être comprise. C'est une approche empirique de l'organisation du travail de nature à provoquer zizanie et déresponsabilisations .

Bien qu'un SIE étant une véritable centrifugeuse, les différents modèles d'organisation actuelle des SIE Brestois ne peuvent être qualifiés de défaillants.

Au fil des années, de réunions en réunions, ces modèles ont connu de régulières évolutions leur permettant d'accomplir leurs missions, dès lors pourquoi vouloir leur abolition si ce n'est pour accentuer la politique de destruction d'emplois. Ne répondant pas sur le fond , Madame PY précise que cette future organisation est une initiative locale mais que le 29 n'est pas un département d'expérimentation. Pour la CGT, nous avons redit à Madame Py que le cadre de la stratégie de confiance et le dialogue social confiant et ouvert, exprimé par l'ancien directeur général Monsieur Bézard ne peut que rencontrer notre défiance.

Vote sur la fusion des SIE : Contre : CGT FO SOLIDAIRES Abstention : CFDT

Trésoreries : Concernant le regroupement des trésoreries, Madame Py met en avant l'intérêt de mieux professionnaliser les services par ce transfert de tâches.

La CGT n'a de cesse de dénoncer cette volonté de contraction du réseau et de destructions d'emplois et en particulier le cynisme de l'Administration qui par le gel de postes préfigurant leurs suppressions amène des structures sous le seuil critique de 5 emplois.

Ainsi l'Administration face à des unités sinistrées arrive en sauveur en proposant la fusion ou la suppression de ces structures.

C'est l'argument constant de Madame Py : ces structures sont trop fragiles, elles ne sont pas viables pour les agents, Madame Py rajoutant même, à l'intention des OS, je ne suis pas certaine que ces derniers vous seraient reconnaissants de vous opposer aux projets de fusions

Nous avons rappelé à Madame Py, le courrier adressé le 27 juin 2014 à son intention par les agents d'une trésorerie en difficulté (parmi d'autres). Courrier demeurant sans réponse à ce jour, Madame Py précisant qu'elle ne se sentait pas tenue de répondre aux agents.

La Directrice met en avant le dogme sempiternel des économies devant être réalisées par l'État.

Si aux yeux de certains, ces économies n'ont pas de prix, elles ont un coût exorbitant sur le plan humain et donc social. De surcroît, pour les agents du SIE en charge du CICE, cette notion d'économies peut paraître bien subjective.

La recette est simple : baisse des recettes fiscales, toujours moins pour la dépense publique et toujours plus d'ouverture au marché.

Sur les trésoreries : Contre vote unanime des 4 OS : Madame Py doit donc sur ce point convoquer un autre CTL (23 octobre 2014)

Bilan de la Campagne IR : Madame Py souligne une diminution du contentieux mais une augmentation du gracieux et des délais de paiement

Le climat difficile dans lequel les agents d'accueil exercent leurs missions, doit à nouveau être souligné, ils sont en première ligne face à des citoyens fragilisés et souvent révoltés face aux comportements déviants de certains hauts responsables politiques, ou autre très éphémère responsable gouvernemental

MORLAIX : Non sans malice Madame Py a reproché aux OS de ne pas avoir demandé de crédits supplémentaires au Ministre ECKERT lors de sa venue du 18 octobre à Morlaix.

Nous avons cru bon de lui retourner le compliment en lui précisant qu'en tant que directrice d'un département où un HDF a été incendié, elle ne devait quand même pas considérer comme exorbitant de demander une aide exceptionnelle dans un contexte exceptionnel.

Nous avons rappelé la demande initiale et unanime des OS : le maintien sur place du collectif de travail. Madame Py nous a précisé que l'accueil du public par l'enregistrement ne pourrait se faire avant le 15 novembre (fin de la réception TH) dans le bâtiment transitoire de la DAPO. Le nombre de contribuables reçu ne pouvant pour des raisons de norme de sécurité y excéder 20 personnes,

Le bâtiment du POULIET ne pourra être réintégré qu'aux 2 tiers compte tenu des dégâts consécutifs à l'incendie, la partie accueil du Pouliet n'ayant pas à cette date fait l'objet d'un constat définitif. Madame Py a précisé qu'à priori les EDRA seraient maintenus sur Morlaix.

Sans crainte de se répéter et avec la volonté d'éviter que le temps ne banalise les conséquences de l'incendie du 19 septembre, nous avons demandé à ce que l'Administration ne perde pas de vue le mal être, l'angoisse des agents de Morlaix et que des solutions soient recherchées au plus haut niveau pour que l'État permette à ses agents de continuer à exercer leurs missions sans voir à échéances régulières leur outil professionnel saccagé.

Conclusion : S'associant à FO et avec Solidaires, la CGT dans le cadre du CTL convoqué le jeudi 23 octobre 2014 demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour, le point suivant pour vote :

- Saisie du CHS-CT et étude d'impact sur les projets de fusions départementaux, SIE Brestois et Trésoreries de Plouescat, Saint Thégonnec, Pont Aven, Plouigneau.